

Liberté Égalité Fraternité Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Finistère

Quimper, le 07 mars 2024

Le recteur

à

Division du 1er degré Affaire suivie par : **Mylène Kersulec** T 02 98 98 98 54

29558 QUIMPER Cedex 9

ce.div1-gestion11-ia29@ac-rennes.fr

1 Boulevard du Finistère

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er} degré public

Objet : Mouvement complémentaire par INEAT / EXEAT - Département du Finistère Rentrée 2024

Ref: lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports du 25 octobre 2021 (Bulletin officiel spécial n° 06 du 28 octobre 2021)

J'ai l'honneur de vous informer des modalités de demande de sortie par EXEAT du département du Finistère pour l'année scolaire 2024-2025.

Les demandes seront examinées au regard de la situation particulière des agents, dont les priorités légales de mutation, qui entrent dans le cadre des dispositions de la note de service ministérielle citée en référence.

Les situations particulières qui ne relèvent pas d'une priorité légale de mutation seront appréciées par Madame la directrice académique des services de l'éducation nationale du Finistère.

La sortie est conditionnée par l'obtention d'un EXEAT du département d'affectation actuel et de l'INEAT, accord du département demandé.

Demandes de sortie du département du Finistère :

Constitution du dossier qui doit être adressé à la DSDEN du Finistère (Division du 1er degré) à l'adresse mail ce.div1-gestion11-ia29@ac-rennes.fr au plus tard le **05 avril 2024** :

- une demande d'EXEAT du département du Finistère à l'attention de Madame la directrice académique des services de l'éducation nationale par la voie hiérarchique
- une demande d'INEAT à l'attention de Madame ou Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale du département sollicité par la voie hiérarchique
- le formulaire EXEAT-INEAT complété, daté et signé
- les pièces justificatives en fonction de la nature de la demande (voir liste ci-dessous)

Les enseignants qui sollicitent plusieurs départements, joindront autant d'exemplaires des pièces justificatives que de demandes. Les vœux sont limités à 3 maximum, classés par ordre de préférence.



Aucune demande ne doit être adressée directement à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du département sollicité.

Pièces justificatives en fonction de la nature de la demande

Au titre du rapprochement de conjoint :

- Photocopie du livret de famille pour les enseignants mariés et/ou ayant un ou des enfants à charge en commun
- Certificat (ou déclaration) de grossesse précisant la date présumée de l'accouchement délivré au plus tard le 1^{er} janvier 2024
- Photocopie du PACS établi au plus tard le 1^{er} septembre 2023
- Attestation d'emploi du conjoint précisant le lieu de travail et la date de prise de fonction, ou une attestation d'exercice pour les fonctionnaires, ou une attestation récente d'inscription à Pôle Emploi en cas de chômage du conjoint accompagnée d'une attestation de la dernière activité professionnelle du conjoint

Au titre de l'autorité parentale conjointe :

- Photocopie du livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance de l'enfant de moins de 18 ans à charge au 1^{er} septembre 2024
- Décision de justice concernant la résidence de l'enfant accompagnée le cas échéant d'une attestation sur l'honneur des parents fixant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement

Au titre du médical (enseignant ou conjoint) ou d'un handicap ou maladie d'un enfant :

- L'attestation de RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) en cours de validité
- La demande d'avis du médecin des personnels accompagnée des documents justifiants que la mutation demandée aura pour effet d'améliorer les conditions de vie de la personne concernée par cette priorité légale doit être adressée :
 - → sous pli confidentiel sur lequel devra figurer le nom et le prénom de l'agent ainsi que la mention « demande de majoration de barème au titre du handicap au mouvement complémentaire (INEAT-EXEAT) à la division du 1er degré (DIV1) de la DSDEN du Finistère 1 Boulevard du Finistère 29558 QUIMPER Cedex 9

Au titre d'une situation sociale :

Celle-ci devra faire l'objet d'un rapport circonstancié du service social en faveur des personnels du département d'origine.

Pour le recteur et par délégation, La directrice académique des services de l'éducation nationale

Guylène ESNAULT

DEPARTEMENT: FINISTERE

PHASE COMPLEMENTAIRE DU MOUVEMENT INTERDEPARTEMENTAL DES ENSEIGNANTS DU 1^{ER} DEGRE RENTRÉE SCOLAIRE 2024

DEMANDE D'EXEAT- D'INEAT OUVERTE UNIQUEMENT AUX ENSEIGNANTS TITULAIRES

A retourner exclusivement à la direction des services départementaux de votre département actuel

au plus tard le <u>vendredi 5 avril 2024 à l'adresse électron</u>	ique suivante :	ce.div1-gestion11-ia29@ac-rennes.fr	
Civilité* : Madame □ - Monsieur □	¥	· ·	Cadre réservé à
Nom d'usage* :	Nom de naissance * :		
Courriel professionnel*:	Télé	phone portable : LIIIII	(Facultatif)
Adresse personnelle* :			
*			
Situation familiale* : ☐ Marié(e) ☐ Pacse * mentions obligatoires			
Département auquel vous êtes rattaché(e) administrativement en qualité de titulaire :		Affectation actuelle : Ecole/établissement :	
TITE			•
(code département sur 3 chiffres - dénomination en toutes lettres) –			
Pour les départements à deux chiffres, mettre un 0 en 1er position : ex : 30 => 030			*
a d		Commune :	
Situation administrative actuelle :			
	de maladie ordi	naire ☐ en poste adapté	
☐ en congé de longue maladie ☐ en congé d	de longue duré	e. 🔲 inapte aux fonction	ons**
□ autre (détachement, disponibilité etc.) précisez :			****
** l'inaptitude invalide toute demande de	mutation (L	DGM 25/10/2021)	
Département(s) Sollicité(s) :			
Vœu 1:	Vœu impéra	tif:□	
VOG 1.	concerne unio	quement l'agent affecté à Mayotte suite à n' retour dans le département où il exerçait	une mutation. Ce vœu assure
Vœu 2 :	arrivée à Mayo		en tank que tikulaire avant sor
× .			
Vœu 3 :			
Pour les départements à deux chiffres, mettre un « 0 » en 1ère position ex 30> 030	Echelon:	Echelon acquis au 31/08/	2022 - 1 1
Corps/Grade (cocher la case correspondant à votre situation):	LCHelon.	Echeron acquis au 31/00/	2023 .
☐ Instituteur	Si vous avoz	Echelon acquis au 01/09/2023 : L changé d'échelon au 01/09, merci de sélec	tionner le reisen de es
Professeur des écoles de classe normale	changement:		tionner la raison de ce
 □ Professeur des écoles hors classe □ Professeur des écoles de classe exceptionnelle 	☐ Changement suite à un classement initial ou reclassement suite à ur changement de corps/ grade		
		Changement suite à une promotion d'éch	elon
En fonction de votre situation vous dever			
Situation 1 : Vous avez participé à la phase inform convient d'indiquer votre barème validé lors de la ph	natisée sans ob	otenir de mutation. Si les motifs de votre	
		8	
□ OUI motif(s) identique(s) - barème validé	iors de cette	e pnase 2024 :	×
Situation 2 (deux cas): Vous avez participé à la	nhase informa	tisée sans obtenir de mutation et vous a	vez de nouveaux motifs à
faire valoir (mutation du conjoint très récente) ou vou éléments ci-dessous. <i>Pour toutes les rubriques qui v</i> annexe de la note de service annuelle : <u>https://www.</u>	ıs n'avez pas p /ous concern e	participé à la phase informatisée : il convent, joindre systématiquement les jus	vient de renseigner les tificatifs afférents (voir
□ OUI mais éléments/motifs nouveaux		,	
Motif(s) de la demande au titre de la phase comp ☐ Rapprochement de conjoint ☐			*
	□ CIMM		
	∃ Autre		
- Convenances personnelles L	_ Auti e		

Situation 2 (suite) :			
 Demande au titre du rapprochement de conjunt 	oint ou de l'auto	rité parentale	conjointe :
☐ Rapprochement de conjoint (situation appréciée au 31/08/2024)	Année(s) scolaire(s) de séparation au 31 août 2024		
☐ Autorité parentale conjointe (Garde partagée/Résidence alternée/Droit de visite et d'hébergement)		1/2 Année 1 Année 1 Année 1/2	2 Années ½ 3 Années 3 Années ½
Nombre d'enfant(s) à charge : [] (uniquement les enfant(s) âgé(s) de moins de 18 ans au 31 août 2024)		2 Années	4 Années et +
 ❖ Demande au titre du handicap : □ de l'intéressé(e) □ du conjoint □ d'un e 	enfant à charge	,	
Une bonification de 100 points est accordée aux agents justifia	ant d'une RQTH er	cours de validité	
Par ailleurs, une bonification de 800 points peut être accordée e grave de son enfant de moins de 20 ans au plus tard le 31/08 phase initiale, les demandes formulées au titre du handicap tel leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie et/ou de soir	3/2024 (handicap o Indent à faciliter la r	u pathologie de g	ravité exceptionnelle). Comme pour la
Reconnaissance du handicap :		~	u u
☐ RQTH de l'enseignant ☐ RQTH du conjoint			
□ Autres cas prévus par la loi du 11 février 2005 à préciser : .			
Ou prise en compte de la situation d'un enfant de moins d exceptionnelle :	le 20 ans en situa	tion de handicar	o ou ayant une pathologie de gravité
☐ enfant de moins de 20 ans (au 31/08/2024) pris en charge	par la MDPH au tit	re du handicap	
☐ enfant de moins de 20 ans (au 31/08/2024) malade non cor	nnu de la MDPH		,
Demande au titre du centre des intérêts maté Une bonification de 600 points est accordée aux agents justifia Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte. Département d'Outre-Mer pour lequel le centre des intérêts matériels	ant de leur CIMM d	lans un des cinq d	
Il appartient au candidat, le cas échéant, de cor les pièces justificatives afférentes, à sa DSDEN	mpléter le form	ulaire CIMM	
Autres motifs (à préciser) :	•		
	* ,		
*			
Je soussigné(e), après avoir pris connaissance des ligr personnels ainsí que de la note de service annuelle rela m'engage à rejoindre tout poste vacant, dans le dépa interdépartemental 2024.	ative au mouvem	ent des personn	nels enseignants du premier degré,
Fait à Le		Signature	<u>) :</u>
NOM – PRENOM :			